



Le 15 juin 2015

Préserver d'abord la loi Evin

Le Président de la République a déclaré devant le monde du vin réuni à Bordeaux que la loi Evin devait d'abord être préservée. C'est ce que demande depuis des semaines l'ensemble des acteurs de la santé depuis le vote d'un amendement la remettant gravement en cause.

Heureusement, tous les parlementaires ne sont pas inféodés au lobby de l'alcool ! Alors que les députés vont débattre en séance plénière du texte de la loi Macron issu de la commission spéciale de l'Assemblée, la résistance s'organise pour conserver la loi Evin dans son équilibre actuel. A l'initiative de Madame Delaunay, ancienne ministre, un contre-amendement va être déposé en ce sens.

Les organisations qui se sont mobilisées depuis des semaines pour sauver la loi Evin tiennent à saluer cette initiative, et notamment le courage du Madame Delaunay, députée du Bordelais, mais aussi médecin, et à ce titre consciente des dommages causés par l'alcool.

La presse a largement commenté, le plus souvent de manière négative, l'action d'un lobby qui instrumentalise une partie de la représentation nationale à ses propres fins. Et la parution d'un supplément de 18 pages du Monde des vins (daté des 14 et 15 juin 2015) vient démontrer opportunément que la défense des terroirs n'est nullement menacée par la loi Evin dans son écriture actuelle.

Nous appelons la représentation nationale à suivre la voie de sagesse préconisée par le président et le gouvernement, et à préserver le statu quo sur la loi Evin, équilibre entre protection de la santé et information sur les produits.

Nous demandons le statu quo sur la Loi Evin, rien de plus, rien de moins.

Signataires :

Association Nationale de Prévention en Alcoolologie et Addictologie (ANPAA) : www.anpaa.asso.fr Dr

Alain Rigaud : 06 08 22 25 29 / Dr Bernard Basset : 07 86 55 54 53

ACMF : <https://www.acmf.asso.fr/> - Dr Philippe Lauwick - 06 11 26 44 44

APPRI : Pr Michel Delcroix - mhdelcroix@wanadoo.fr

Avenir Santé : Renaud Bouthier – renaud@avenir-sante.com . 04 78 58 95 04

CAMERUP : <http://www.camerup.fr/> – M. François Moureau - 06 78 86 52 08

COPAAH : <http://copaah.e-monsite.com/> Pr François Paille : 01.30.81.86.50

CUNEA : Pr François Paille

Emevia : <http://www.emevia.com/> Benjamin CHKROUN - 06 63 58 77 09

Fédération Addiction : <http://www.federationaddiction.fr/> M. Jean-Pierre Couteron - 01 43 43 72 38

Fédération alcool assistance www.alcoolassistance.net / François MOUREAU - 06 78 86 52 08

Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF) : <http://www.mutualite.fr/> – Dr Annabel Dunbavand

FFA : www.addictologie.org -Dr Alain Rigaud : 06 08 64 65 68

Fonds Actions Addictions – <http://actions-addictions.org> - Pr Michel Reynaud : 06 08 64 65 68

Ligue Contre la Violence Routière – Chantal Perrichon-

La Mutuelle Des Etudiants : www.lmde.com - Tél. : 09.69.369.601 – Julien Faure

SFA : www.sfalcoologie.asso.fr - Pr Mickaël Naassila : 03 22 82 76 72

SFSP : www.sfsp.fr - Pr Pierre Lombrail : 03 10 38 40 04

UFSBD : <http://www.ufsbd.fr/> M. Jacques Wemaere : 01 44 90 93 96